|  |
| --- |
| **FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)** |

**OBJECTIF DE LA FORMATION**

* Revalider le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

* Être capable d’évaluer les éléments d’une situation d’accident du travail et de réagir de façon appropriée
* Être capable de transposer les compétences attendues en protection (accident du travail) et en prévention (situation de travail).

**PÉRIODE, DURÉE, DELAI ET MODALITÉ D'ACCÈS**

* 1 jour, soit 7 heures

Selon le référentiel INRS, la durée minimale est de 7 heures, auxquelles il convient de rajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de la structure.

* Inscription au préalable au minimum 48h avant le début du stage.
* Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter. (\*)

**PUBLIC**

Tout public étant titulaire du certificat S.S.T.

**INTERVENANT(S)**

La formation est dispensée par un **formateur SST** certifié par le réseau Assurance maladie risques professionnels (INRS).

**PRÉREQUIS**

* **Pré requis apprenants :**
	+ Avoir déjà suivi et validé une formation initiale.
	+ Présenter un certificat de sauveteur secouriste.
* **Pré requis techniques :**
	+ Tenue vestimentaire adaptée (pantalon conseillé).
	+ Se munir d'une photo d'identité.

**PRÉREQUIS ORGANISATIONNELS SUR SITE CLIENT**

* Établir une liste des participants (de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum) en précisant : nom, prénom, nom lieu et date de naissance.
* Informer le médecin du travail attaché à l'entreprise de la réalisation du maintien des compétences S.S.T.
* Dans le cas d'une formation réalisée au sein de votre structure, prévoir une salle permettant les mises en situation (taille).

**MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)**

* Échange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.
* Exposé : Apport de concepts, méthodes et gestes techniques, en appui de sources documentaires et supports visuels (diaporama PowerPoint, Plan d’Intervention, photos, films).
* Démonstration et analyse pour appropriation des apports.
* Mises en situation pratiques et cas concrets à l’aide de mannequins : observation des conduites et gestes, mise en action, évaluation.

**DISPOSITIFS D'ÉVALUATIONS ET VALIDATION**

* **Évaluation de l’atteinte des objectifs**

Selon les critères d’évaluation définis par l’INRS : retranscription dans le document national « **Grille de certification des compétences du SST** ».  A l’issue de l’évaluation un **Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail** sera délivré au candidat qui a participé à l’ensemble de la formation et fait l’objet d’une évaluation favorable. *Le titulaire du certificat de SST à jour dans son obligation de formation continue est réputé détenir l’unité d’enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1) », conformément à l’arrêté du 5/12/2002 et à l’arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel des compétences de sécurité civile relatif à l’unité d’enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».*

* **Evaluation de l’action de formation**

Une **évaluation à chaud** est conduite pour mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

* **Maintien et actualisation des compétences (Formation continue - Recyclage)**

Dans le but d’entretenir les connaissances des Sauveteurs Secouristes du Travail, le SST doit suivre une formation continue (recyclage) tous les deux ans au maximum. Dans le but d’entretenir les connaissances des Sauveteurs Secouristes du Travail, le SST doit suivre une formation continue (recyclage) tous les deux ans au maximum. Les conditions d’organisation (nombre de stagiaires, validation CARSAT) restant les mêmes que pour la formation initiale (4 personnes minimum à 10 personnes maximum).

**PROGRAMME**

Selon le programme établi par l'Insitut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

**THEME I – Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l’entreprise et connaitre le rôle du SST dans l’organisation des secours**

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
2. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
3. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
4. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

**THEME II – Intervenir face à une situation d’accident du travail**

1. Protéger de façon adaptée.
2. Examiner la victime.
3. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
4. Secourir la victime de manière appropriée.

**Mise en place de situations d'accident :**

* La victime saigne abondamment.
* La victime s'étouffe.
* La victime se plaint d’un malaise.
* La victime se plaint de brûlures.
* La victime se plaint d’une douleur empêchant certains mouvements.
* La victime se plaint d’une plaie qui ne saigne pas abondamment.
* La victime ne répond pas mais elle respire.
* La victime ne répond pas et ne respire pas.

Apprentissage et utilisation de défibrillateur automatisé externe (DAE) et réanimation cardio-pulmonaire, à partir de mises en situation (adulte, enfant et nourrisson)

**THEME III – Situation inhérentes aux risques spécifiques**

1. A la profession.
2. A l'entreprise ou à l'établissement.

**OFFRE TARIFAIRE**

* Offre selon barème - Proposition sur demande.

**Pour plus d’informations**

Visitez notre site internet à l’adresse suivante :

http://www.sauvera.fr/

Inscription par mail à sauvera42@orange.fr

Renseignement par téléphone au 06.34.51.17.57

Un délai d’au moins 15 jours est nécessaire pour la mise en œuvre des formations.